Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **33 (1941)**

Heft 12

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

toutes les installations du local de fabrique dans lequel ils travaillent. Ils ne travaillent que pour la société A. & Cie. Il en résulte une certaine subordination de B. à l'égard de A. & Cie. Celle-ci court les risques du fabricant et elle les court même pour l'entreprise B., qui, elle, est à l'abri de ces risques. La subordination se manifeste également en ce qui concerne l'ordre dans les locaux et les heures de travail. Il est dès lors logique de considérer que l'entreprise B. n'est pas indépendante, mais qu'elle forme un tout avec la fabrique de A. & Cie avec laquelle elle est soumise à la Loi sur le travail dans les fabriques.

Bibliographie.

Liebmann Hersch. Quo vadis, Geneva? 62 pages Prix Fr. —.50. Librairie de l'Université de Genève.

Les réflexions intéressantes de M. Hersch sur le problème de la population en Suisse nous révèlent l'importance de ce phénomène inquiétant qu'est la baisse « rapide et constante » de la natalité dans les divers pays de l'Europe.

N'est-ce pas allarmant de constater que la natalité en Suisse a diminué d'une moitié durant le dernier demi-siècle? L'auteur attire notre attention sur le fait que, grâce à l'accroissement de la population, dû surtout à la baisse de la mortalité pendant le dernier tiers de siècle, l'opinion publique ne s'inquiétait pas de la baisse de la natalité et que, bien au contraire, accueillait ce fait comme une protection unique contre l'aggravation du chômage. M. Hersch nous met en garde contre cette interprétation erronée en affirmant que la chute de la natalité est « un des facteurs permanents du chômage de la société contemporaine ».

La baisse de la natalité, selon l'auteur, n'est nullement due à la diminution du nombre des mariages, mais à la chute de la fécondité des unions conjugales. Un phénomène caractéristique de la démographie suisse est le vieillissement de la population qui se manifeste par la réduction du taux de la population d'âge jeune et par l'accroissement de celui des personnes âgées.

Il s'ensuit de l'analyse du professeur Hersch que, depuis 1930, l'état démographique de la Suisse s'est encore aggravé et qu'il est alarmant dans le canton de Genève, considéré par l'auteur comme une des régions les plus stériles de l'Europe.

Combien justifiée est donc l'inquiétude du professeur Hersch sur le sort de la Suisse et surtout du canton de Genève.

Bulletin du Bureau international d'éducation, Genève. XVe année, premier trimestre 1941, no 58.

Le *Bulletin du Bureau international d'éducation* à Genève nous donne un excellent aperçu du mouvement éducatif à travers le monde. Particulièrement intéressants sont les comptes rendus de l'activité dans ce domaine en Argentine, où des fiches médico-pédagogiques ont été introduites dans les écoles primaires de la République Argentine permettant d'observer le développement physique et mental de l'enfant; du Canada, où les résultats obtenus dans les deux classes pour enfants supérieurement doués de la Empress School de Londres (Ontario), après 12 ans d'expérience, sont très encourageants; de l'Inde, où le journal de classe introduit dans l'école expérimentale de Delhi constitue un stimulant pour l'imagination des enfants et développe le sens de responsabilité chez tous ceux qui y collaborent. De la Grande-Bretagne, de la Suisse, des Pays-Bas, de l'U. R. S. S. et d'autres pays encore nous parviennent des rapports démontrant les progrès réalisés dans le domaine d'éducation. Nous apprenons, en même temps, qu'une Conférence mondiale de la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle dont le thème général sera « L'Education et les ressources humaines » aura lieu à Ann Arbor, Michigan, aux Etats-Unis.